



Du 02 au 05 juillet 2017

Règlement de la biennale d'Oran

1-Candidature :

- un appel a candidature est lancé à partir du 15 janvier 2016 aux artistes & galeristes des pays de la méditerranée.
- date limite de dépôt des candidatures **30 Avril 2017.**

2-Thème :

-l'Autre (Peinture, sculpture, installation, performance, vidéo, photo, design) l'accent sera mis sur la création des artistes méditerranéens, plusieurs conférenciers (invités d'honneurs) vont présenter des communications sur ce thème.

3-Jury:

le jury est composé de spécialistes de l'art (Galeristes, critiques, artistes et journalistes)

- le choix du jury est sans appel
- les artistes retenus seront pris en charge (hébergement & restauration)
- les frais de voyage sont à la charge de l'artiste.

4-Dépôt & transport des œuvres:

- le transport des œuvres est à la charge des artistes.
- des stands d'expositions seront mis gratuitement à la disposition des artistes sélectionnés.
- les artistes doivent respecter les dates de dépôt et de l'enlèvement des œuvres.

5-Expo-vente:

L'association perçoit 10 pour cent du prix de vente des œuvres.

6-Assurance:

les œuvres sont assurés pendant la durée de la biennale (les artistes doivent signer une convention sur place.

7-Programme:

en parallèle de l'exposition de la biennale, plusieurs activités seront organisés (conférences, projections, visites guidées & travaux en plein air sur les sites historiques de la ville d'Oran)

8-Publication :

- un catalogue sera édité format A 4
- un DVD avec revue de presse de la biennale sera remis à chaque participant.

Dossier de candidature :

Ce dossier doit comprendre les éléments suivants au format numérique :

1. Une lettre de candidature mentionnant votre acceptation du règlement.
2. Le formulaire de candidature complété entièrement.
3. Une biographie de 20 lignes maximum en français.
4. Un curriculum vitae détaillé : état civil, formation, expositions, résidences, prix , publications, liens web.
5. Une fiche technique complète des œuvres présentées.
6. Quatre reproductions en couleurs d'œuvres récentes étant la propriété de l'artiste et datant de moins de trois ans.
7. Une photo d'identité récente portrait de l'artiste (au format numérique).
8. Des copies d'articles ou de textes critiques sur l'artiste et son travail.

Important :

▪ Les œuvres proposées pour la sélection ne doivent pas avoir déjà été présentées à une exposition internationale.

Elles doivent être la propriété de l'artiste et dater de moins de trois ans.

▪ Le Secrétariat Général de la Biennale se réserve le droit de classer sans suite tout dossier incomplet.

▪ Ces dossiers ne seront pas retournés aux artistes après les délibérations du Comité de Sélection.

Format des documents :

▪ Les documents textes devront être au format RTF ou PDF uniquement (CV, biographie, articles de presse, lettres, fiche technique).

▪ Les documents images (photos des œuvres, photo portrait de l'artiste) devront être au format JPEG, TIFF ou PNG obligatoirement en haute définition 300 pixels/pouce, plus de 2MO par photo (nécessaires pour le catalogue).

▪ Chaque fichier image doit être nommé ainsi : nom-de-l'artiste_titre_annee .

▪ Les vidéos devront être non compressées et transmises soient par transfert de gros fichier, soit sur dvd envoyé par la poste (le jury ne prendra pas en compte les liens youtube, Myspace etc).

▪ une fiche technique doit correspondre à chaque photo d'œuvre et préciser nom du fichier, nom de l'artiste, titre de l'œuvre, technique, année, dimensions, nom du photographe de l'œuvre, besoins matériels pour l'installation, croquis et plan si nécessaire.

Envoi des dossiers

▪ **Par email** et dans la mesure du possible en un seul envoi à : oranbiennale@gmail.com

▪ **Par la Poste** pour les dvd de vidéos trop lourdes, en recommandé ou envoi express, à :
Association Hadarett-el-ain « civ.oeil » 03 rue Latréche mohamed – Miramar ORAN ALGERIE

▪ Les artistes ne pouvant pas numériser leurs documents sont autorisés à envoyer un dossier sur support papier. Pour les photos sur support papier, nom de l'artiste, prénom, titre de l'œuvre, année doivent figurer au dos de chaque photo.

CONTACTE :

Secretariat Biennale d'Oran

Adresse : Galerie d'art Civ.Oeil ,03 rue Latrech Mohamed 31000 ORAN

Email : oranbiennale@gmail.com

Tel/faxe :00213(0)41 40 52 84